

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Décembre 2011

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 DECEMBRE 2011 APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2012.

La séance débute à 19 heures 10 sous la présidence de Monsieur Pierre DUMAREST, Maire,

Présents : Patricia ALTHERR, Béangère BAERISWYL, Christophe BRULHART, Claude CHAPPUIS, Pierre CUZIN, Eliane DALLEMAGNE, Anna DOUDOU, Pierre DUMAREST, Romy LASSERRE, Jean-Charles MORANDI, Rachel NABAFFA, Frédéric PERICARD, David PERAY, René VERNAY.

Absents ayant donné procuration : Rachel NABAFFA donne procuration à Pierre DUMAREST, Christian JOLIE donne procuration à Eliane DALLEMAGNE.

Secrétaire de séance : Christian JOLIE.

Invitée : Charlotte BREUILH.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 décembre 2011.

Jean-Charles MORANDI accepte la fonction de secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Délibération n°052-2011

Objet : Décision budgétaire modificative n°4

Sur le rapport de Monsieur Pierre DUMAREST, Maire,

En section de fonctionnement : Il faut reprendre une décision suite au changement du montant du FNGIR (fonds national de garantie individuelle de ressources), 66 094 euros étaient prévus or c'est 71 327 euros qui nous ont été demandés. Il est donc proposé d'ajouter les 5233 euros manquant à l'article 739116.

Section de fonctionnement :

Article	Libellé	dépenses	recettes
022	Dépenses imprévues	-5233	
739116	Reversement sur FNGIR	5233	

En section d'investissement : Une régularisation des écritures est nécessaire en section d'investissement.

Section d'investissement :

Article	Libellé	dépenses	recettes
020	Dépenses imprévues	-9308,32	
2313-363	Construction mur soutènement de la rue de la Treille	4733,74	
21578-000	Matériel et outillage de voirie	736,23	
2158-000	Autres installations matériels	14,01	
2315-350	Construction arrêt de bus	2422,63	
2315-358	Etat NOVADE	1347,71	
2042-362	France Telecom Caisse Groupe 5	54	

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (14 voix pour et 1 abstention),

ACCEPTE les modifications telles que présentées ci-dessus par Monsieur le Maire,

CHARGE Monsieur le Maire de les appliquer

Débat :

Pierre DUMAREST donne la parole à Jean-Charles MORANDI.

Jean-Charles MORANDI explique la décision modificative numéro 4. Romy LASSERRE et Frédéric PERICARD demande ce qu'est le FNGIR. Jean-Charles MORANDI leur répond que c'est une forme de péréquation entre les communes, trop d'argent a été versé à Challex, il faut donc reverser aux communes qui ont moins touchés cette année. Eliane DALLEMAGNE demande pourquoi on parle de « dépenses imprévues ». Jean-Charles MORANDI explique qu'il y a toujours de l'argent en cas de besoin dans cet article budgétaire, il fallait que cette ligne soit régularisée dès la fin de l'année.

Questions diverses :

☛ Commission du personnel : Pierre DUMAREST explique que Madame COULIN qui avait postulé pour le poste d'ATSEM a envoyé une carte de vœux et de remerciements car elle a été embauchée à Prevessins.

Daniel BEAUFORT a déposé hier, en maire, sa demande de mutation pour la ville de Thoiry. Les services techniques de la ville de Thoiry souhaitent avoir Daniel BEAUFORT au plus tard le 15 février 2011. La municipalité de Thoiry pourrait lui trouver un logement car nous allons avoir des problèmes de logements si l'on recrute. Frédéric PERICARD pense qu'il faudrait quelqu'un qui possède le permis poids lourds et habite dans les environs.

Bérangère BAERISWYL explique que Jean-Michel MOTTIER et Christian BERNARDI acceptent d'être appelé la nuit pour montrer comment marche le matériel de déneigement à nos agents techniques. Le conseil municipal débat autour du déneigement.

Prochaine réunion du Conseil le 9 janvier 2012 à 19h30.

La séance est levée à 19h50.